Collectif Schizophrénies

Collectif Schizophrénies RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

1 PRÉSENTATION DU COLLECTIF

Un Collectif Schizophrénies, pourquoi?

Rappel – Les missions de l'Association

Le Collectif Schizophrénies représente la grande majorité des familles et personnes atteintes, soit 600 000 malades et 3 à 5 millions de personnes en France selon les estimations. Il est apolitique, indépendant de tout groupe de pression et sans a priori idéologique.

Le Collectif Schizophrénies s'inscrit dans les objectifs d'intérêt général présents dans la feuille de route santé mentale publiée par les pouvoirs publics. Il porte un projet d'actions dans la perspective du rétablissement des patients, du déploiement de prises en charge aux effets démontrés et du développement de la recherche.

- Il réunit les personnes concernées, les proches, les professionnels de santé, les familles pour :
- > Parler d'une voix fédératrice et forte sur les schizophrénies et troubles apparentés.
- > Lutter contre la stigmatisation et la discrimination.

- > Partager une information indépendante, éclairée, basée sur les savoirs scientifiques et les savoirs issus de l'expérience de la maladie, les savoirs expérientiels.
- > Sensibiliser le grand public en diffusant des témoignages de personnes concernées et de proches à côté de la parole des professionnels de santé.
- > Faire connaître les approches thérapeutiques fondées sur le rétablissement, l'empowerment, l'inclusion sociale afin qu'elles se généralisent sur tout le territoire et dans le but de réduire les inégalités de soins.
- > Inciter au développement des projets de partenariats qui visent à intégrer les patients, les proches dans les services aux publics, formations et cursus, connaissances et référentiels pour la recherche, recommandations qualité et réglementation.

SOMMAIRE

1 PRÉSENTATION

- . Un Collectif Schizophrénies, pourquoi?
- . Avant-propos de la présidente
- . Nouvelles de l'Association Collectif Schizophrénies
- . Les associations membres du Collectif Schizophrénies

2 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

- . Communication : où en est-on?
- . Les outils de communication du Collectif
- . Notre communication auprès de la presse
- . Actions pour lutter contre la stigmatisation
- . Actions pour lutter contre l'isolement des usagers et des familles
- . Actions pour porter l'expertise des proches et des personnes concernées auprès des politiques et des autorités sanitaires.
- . Actions en faveur des jeunes

3 RAPPORT FINANCIER

4 RAPPORT D'ORIENTATION 2022/2023

Notre équipe

Adresse: Bâtiment D, 54 rue Vergniaud,

75013 PARIS

Mail: collectif.schizophrenies@gmail.com

Présidente: Corinne Oddoux

Vice-présidentes : Nathalie Prunier (Présidente de l'association Schizo

Espoir) / Jennifer Bunnens (Présidente de l'association Schizo Jeunes)

Trésorierère: Germaine Simon

Secrétaires générales : Corinne de Berny - Bénédicte Chenu

Fabienne Blain: Coordinatrice du portail internet

Bénédicte Chenu: Relations avec la presse

Le Conseil d'Administration regroupe des personnes vivant avec des troubles de schizophrénie, des proches, des soignants, tous militants et engagés.

AVANT-PROPOS

Puiser de nouvelles forces

2021 a été une année fortement obérée par la crise du COVID. Difficile à supporter par l'ensemble de la population, elle a renforcé encore la crise de la psychiatrie et les difficultés des personnes victimes de troubles psychiques.

L'association Collectif schizophrénies n'a pas été épargnée. La crise sanitaire a généré des barrières, rendu les échanges et les démarches plus difficiles. Elle a fragilisé nos membres et notre organisation.

Cependant, nous constatons un élargissement de notre reconnaissance et de notre audience, à travers les multiples sollicitations que nous recevons et la hausse de fréquentation du portail et de nos réseaux sociaux, notamment de notre page Facebook. Fait marquant, sans aucune publicité, notre newsletter trimestrielle a enregistré une progression d'inscrits de 30 %, et est extrêmement lue et suivie.

Nous sommes heureux de la concrétisation de certains de nos projets importants. Ainsi, nous avons eu le plaisir d'assister à la mise en place réussie, au GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences, de séances de formation de professionnels au programme de psychoéducation LEO par l'équipe du CH Le Vinatier de Lyon. Rappelons que nous avions été associés à la création de ce programme par le Centre Lyonnais des Aidants en Psychiatrie en 2020.

Notre collaboration avec le GHU de Paris Psychiatrie et Neurosciences, le Groupe hospitalier Nord Paris Saclay et l'INSERM pour la création d'un dispositif innovant de prévention et prise en charge précoce des troubles auprès des jeunes avance sûrement et devrait se concrétiser en 2023.

L'avenir?:

Poursuivre nos missions et fédérer pour renouveler et renforcer nos actions.

Ne nous cachons pas qu'après 7 ans d'existence, et dans un contexte où quelques avancées réelles sont malheureusement contrebalancées par des dérives coercitives, on peine à constater l'instauration d'une véritable politique nationale en faveur d'une psychiatrie inclusive et respectueuse des individus.

Il faut lutter pour ne pas s'essouffler ...

AVANT-PROPOS

Notre collectif est indispensable : il assure la représentation nationale des schizophrénies, troubles qui touchent tant de personnes et leur proches en France, qui sont si stigmatisés et si imparfaitement pris en charge et accompagnés.

Mais il prend aujourd'hui place dans un réseau enrichi de nouvelles associations généralistes sur les troubles psychiques ou la santé mentale. Citons par exemple Positive Minders, membre de notre collectif en tant qu'organisateur des journées de la schizophrénies, mais aussi La Maison Perchée, le festival Facettes, des associations de pairaidants ou d'autres acteurs, portés par des personnes elles-mêmes concernées par les difficultés psychiques. Coopérer, s'entraider, participer à des actions communes est tout aussi indispensable pour poursuivre nos missions.

Gageons que de nouveaux membres viendront nous rejoindre ou nous accompagner pour donner un nouvel élan à nos projets!

Corinne Oddoux Présidente

Nouvelles de l'association

Le Collectif Schizophrénies est né en 2015 de l'ancienne Fédération France Schizophrénie créée en 2004. Depuis l'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2019, le Collectif, association régie par la Loi du 1er juillet 1901, n'est plus seulement une fédération d'associations, mais s'est également ouvert aux adhésions de toute personne physique et morale souhaitant soutenir ses objectifs d'amélioration des conditions de vie des personnes souffrant de schizophrénie et de déstigmatisation de la maladie.

Sont membres en 2020 les grandes associations dédiées à la schizophrénie suivantes (cf carte ci-après) : Schizo ?... Oui ! (Paris), Schizo Espoir (Colmar), SCHIzo'Jeun'S (Château Gontier), Solidarité Réhabilitation (Marseille), L'Ilot (Lausanne), JDS France (Lugrin), Troubles psychiques, Tous partenaires (Bischheim), Les assiettes Chinoises (Nantes)

.Elles représentent environ 1500 adhérents. Nous comptons par ailleurs plus de 90 personnes ayant adhéré directement au Collectif. Chaque association est indépendante et contribue au Collectif sur des projets particuliers.

Selon le règlement intérieur - Le Collectif décide et mène ses propres projets ou actions qui s'inscrivent dans une dimension nationale et d'intérêt général.

La communication autour de ces réalisations se fait à partir des outils de communication du Collectif et peut être relayée par chaque membre.

Le Collectif peut coordonner les projets ou actions menées par les membres après validation par le conseil d'administration qui vérifie notamment qu'ils respectent la politique et les orientations votées par l'assemblée générale.

Il se mobilise pour que le plus de membres intéressés s'associent au projet ou à l'action proposé par chacun des membres afin d'encourager les réalisations collectives.

.

Les associations membres du Collectif



Les associations membres du Collectif Schizophrénies



2 RAPPORT D'ACTIVITES 2021

2.1 Communication, où en est-on?

Globalement la parole a évolué sur les questions de santé mentale depuis 2017 et en lien avec la pandémie et le confinement associé, le sujet de la santé mentale est désormais plus souvent abordé dans les médias. La montée en puissance de la souffrance psychique, celle des jeunes en particulier, ont entrainé diverses campagnes ou actions de la part des pouvoirs publics,

Mais le traitement des schizophrénies n'a enregistré aucun progrès.

Les idées fausses et stigmatisantes restent véhiculées par les médias, et la réalité de ces pathologies reste méconnue du grand public, des hommes politiques, voire des médecins...

L'association du mot schizophrénie aux termes danger, crime, folie meurtrière, terrorisme restent prégnants dans les médias et certains discours politiques.

Cette méconnaissance française a, on le sait, des conséquences très lourdes :

• L'ignorance et les préjugés entraînent le rejet des personnes malades, déjà atteintes dans leur estime de soi par la maladie, ainsi que le désarroi de leurs familles et proches.

- Le manque d'information entrave les soins: retard dans la prise en charge, diagnostic non posé ou insuffisamment tôt, souffrance et désocialisation des personnes touchées.
- La non-mobilisation collective : inconsciente de l'ampleur et des réalités de la maladie mais aussi de ses pistes d'espoir, l'opinion ne fait pas levier sur les autorités publiques et sanitaires à la hauteur de l'enjeu de santé publique.

C'est pourquoi l'information et la communication demeurent parmi nos missions prioritaires.

2.1.1 Les outils de communication du Collectif schizophrénies



Le portail

www.collectif.schizophrénies.com

L'audience du Collectif Schizophrénies a poursuivi sa progression durant l'année écoulée, via son portail (fréquentation en hausse de 75 % en un an), ainsi qu'à travers ses autres supports de communication.

> De sa création en décembre 2017 à août 2022, le portail a accueilli 383 350 visiteurs (758 995 pages vues).

Le site est consulté depuis le monde entier, dont 76 % de visiteurs en France,

79 % des connexions se font suite à des recherches par mots-clefs sur Google ou safari.

Mise à jour et développement des contenus du site

L'enrichissement du portail s'est poursuivi avec des contenus relatifs à nos actions et à l'actualité de la psychiatrie.

Par ailleurs, depuis le début, nous mettons l'accent particulièrement sur la promotion des témoignages d'usagers, afin de faire exister leurs paroles et leurs parcours de rétablissement.

Et nous sommes très heureux de voir la consultation très importante de ces témoignages sur notre portail et de recevoir de plus en plus de propositions spontanées de personnes concernées qui souhaitent à leur tour faire part de leur expérience (8 nouveaux témoignages en 2021/22 d'usagers, proches, et professionnels.)

.

2.1.1 Les outils de communication du Collectif schizophrénies (suite)

La newsletter

Depuis la création du Collectif, elle est publiée de façon trimestrielle. Son but est de tenir informés nos lecteurs de nos actions et prises de positions ainsi que des principaux événements intéressant le champ de la schizophrénie durant le trimestre.

Elle est conçue comme une communication militante et ne fait pas doublon avec des lettres d'information généraliste sur la santé mentale telle que celle du Psycom par exemple.

Le nombre d'abonnés en août 2022 s'élevait à 2 050 , en progression de près de 30 % par rapport à août 2021

La page Facebook

https://www.facebook.com/collectifschi zophrenies/

Nous publions 2 à 3 posts par semaine, pour relayer des évènements ou informations de nos associations membres et d'autres partenaires, nos interventions dans la presse, de nouveaux contenus intégrés sur le site (nouveau témoignage, information sur nos actions) ou encore des informations qui nous semblent particulièrement intéressantes (évolutions réglementaires, consultations, décisions de justice, émission de grande écoute sur la psychiatrie...)

Nous comptons près de 3 500 abonnés Nos abonnés Facebook sont surtout des proches, des patients et des professionnels.

Pour consulter nos lettres précédentes : https://www.collectif-schizophrenies.com/archives-lettre-d-information/listing Inscription : directement sur la page d'accueil de notre site

2.1.1 Les outils de communication du Collectif schizophrénies (suite)

Le compte Twitter

https://twitter.com/collectifschizo

Ouvert en 2018, notre compte a 1890 abonnés, parmi lesquels beaucoup de structures (centres de recherche, établissements hospitaliers, fondations. associations...) de professionnels (soignants aussi journalistes, sociologues, philosophes) et de patients, en particulier des pair-aidants avec lesquels nous interagissons régulièrement.

La chaîne Youtube du Collectif Schizophrénies

Nous y publions les vidéos relayées sur notre site (interview, témoignages, micro-trottoirs, motion design, colloques...). A ce jour 88 vidéos qui comptent 110 214 vues (sur Youtube, certaines vidéos étant visionnées par ailleurs directement sur facebook).

Nous avons enfin ouvert une page Linkedin pour renforcer notre réseau et élargir notre veille.



2.1.2 Notre communication auprès de la presse

Témoigner, porter nos messages, informer...pour promouvoir une idée plus juste de la schizophrénie et contribuer à sa déstigmatisation.

Nous avons ainsi participé à l'émission "Parlons "pour de vrai" de schizophrénie sur la chaîne Euradio.

Bénédicte Chenu a également été interwiewée par différents journaux (**Le Monde** "Démocratie sanitaire, un chantier toujours en cours" ; **20 minutes** "Comment détecter la schizohrénie chez les jeunes")

Alexandra Bichon, présidente de l'association Les Assiettes Chinoises, s'est exprimée sur la schizophrénie précoce, aux côtés de son fils Nathan dans le podcast **Les Mots Bleus**

Stephane Cognon a témoigné auprès de **Medisite** "Schizophrénie : je suis fier de mon parcours"



Santé mentale : Comment détecter la schizophrénie chez les jeunes ?

20 MINUTES -19 mai 2022







arions « pour de vrai » de <u>schizophrénie</u> Euradio Paris - 21 mars

chantier... Le Monde mars 2022

Revue de presse. JDS 2022 - mars 2022



thizophrénie : je suis fier de mon parcours Médisite janvier 2022



attendues

Le Monde septembre 2021



Schizophrénie et famille Les Maux Bleux- podcast

Pour plus d'informations, consultez notre revue de presse https://www.collectifschizophrenies.com/revue-depresse/revue-de-presse

2.2 Actions pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination des schizophrénies

2.2.1 Participation à la réflexion nationale sur un changement de nom de la schizophrénie

Courant 2018, le Collectif Schizophrénies a commencé à envisager une action en faveur d'un changement de nom de la schizophrénie pour deux raisons principales :

- la publication de plusieurs études scientifiques, articles et ouvrages récents interrogeant la pertinence du concept de schizophrénie,
- le sentiment de ne pas avancer vraiment dans la lutte contre la stigmatisation malgré tous les efforts menés depuis des décennies pour informer et donner une image plus juste de la maladie.

Parallèlement, le Centre Collaborateur de l'OMS en France (CCOMS) a réalisé une étude sur la schizophrénie dans 15 pays, et ses résultats vont dans le sens d'une redéfinition du terme.

C'est le croisement de ces deux réflexions qui a abouti à l'organisation d'une large réflexion nationale organisée par le CCOMS, et qui inclut associations d'usagers et pair-aidants, psychiatres chercheurs, (historien, anthro-pologue, psychologue...) ainsi que notamment le Psycom et la DGS.

Lire l'article sur notre portail https://www.collectifschizophrenies.com/actionsmilitantes/changement-nom Le collectif a participé aux nombreuses réunions organisées depuis 2018. En 2020, la pandémie de COVID et les restrictions sanitaires ont conduit le CCOMS à proposer des webinaires ouverts à tous afin de recueillir les opinions et les propositions de changement par l'ensemble des personnes concernées.

Différentes propositions ont déjà été défendues par des chercheurs en sciences humaines, des psychiatres ... et dernièrement par des usagers et des proches.

Pour notre part, nous soutenons celle de Jocelyne Viateau (administratrice à l'UNAFAM) qui propose de "Passer d'un nom facteur de désespoir iatrogène à un nom qui soigne" et de "consacrer l'empowerment ou pouvoir d'agir en donnant le nom d'une personne concernée et non d'un médecin à une maladie; de donner de l'espoir à celui qui entre dans la maladie en lui parlant d'emblée de rétablissement, et dire aux professionnels que le temps de la démence précoce est révolu et que les soins et accompagnement orientés rétablissement ne sont pas une option facultative".

Elle propose ainsi un terme associant "Syndrome de" et le nom d'une personne directement concernée par la schizophrénie et emblématique de l'empowerment et du rétablissement, comme "Syndrome de Deegan", de Patricia Deegan, militante et figure du rétablissement.

Le CCOMS doit organiser dans une phase ultérieure une présentation de l'état des lieux de cette réflexion lors d'une Journée nationale consacrée à ce changement de nom/ de concept.

2.2 Actions pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination des schizophrénies

2.2.2 Groupe de travail ministériel de lutte contre la stigmatisation

Nous participons à ce groupe de travail de la DGS (Ministère de la santé) et du Psycom depuis 2019.

En 2020/21, le groupe a travaillé en partenariat avec l'AMF, Association des Maires de France, à des outils à destination des maires et de leurs équipes, afin de les sensibiliser plus largement à la santé mentale et les aider à agir localement en leur proposant des axes et des exemples concrets d'actions.

Ces travaux ont abouti à la publication en novembre 2021, du premier guide destiné aux élus et équipes municipales sous le titre de **"La santé mentale dans la cité"**

Très largement diffusée la brochure, est aussi accessible sur le site du Psycom, à l'adresse à l'adresse : https://www.psycom.org/wp-content/uploads/2021/11/PSYCOM_BROCHU RE_SANTE_MENTALE_DANS_LA_CITE_VF.pdf.

Pour 2022, le thème en cours est **la lutte contre la stigmatisation dans les médias**. Dans ce cadre nous partageons le lien vers le conseil de déontologie journalistique et de médiation : https://cdjm.org.

Cette instance indépendante peut-être saisie si un journaliste tient des propos ou écrit un article stigmatisant les personnes souffrant de schizophrénie.

En s'appuyant sur les règles de déontologie journalistique (exactitude des faits, respect des personnes, emploi des mots justes ...) le CDJM émet des avis qui ont un certain poids dans la profession.





2.3 Actions pour lutter contre l'isolement des patients et des familles

Cette année encore nous avons soutenu, aiguillé, personnes concernées, familles, entourage. Nous avons à coeur de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses.

2.3.1 Actions en faveur des proches

Des nouvelles de "LÉO"

C'est maintenant bien connu, alors même que les familles ne sont pas des «patients», elles passent elles aussi par une phase de rétablissement, entre le moment où le diagnostic de schizophrénie est posé à leur proche et le moment où elles sont en mesure de l'accompagner de façon adaptée.

Partant du constat qu'aucun programme court et initial n'est disponible pour permettre aux familles d'acquérir très précocement des compétences, le CLAP - Centre Lyonnais des Aidants en Psychiatrie (Dr. Rey, Hôpital du Vinatier, Lyon) a développé en partenariat avec le Collectif Schizophrénies : «LÉO», un programme psychoéducatif familial, multidiagnostic et conçu pour être initial, c'est à dire délivré systématiquement à l'entourage dès qu'un proche reçoit un diagnostic de troubles psychiques.

Six sessions ont été assurées entre janvier 2021 et février 2022 par le CLAP, en effectifs réduits à 8 personnes en raison des contraintes sanitaires. 3 sessions supplémentaires ont eu lieu jusqu'à juin 2022.

LEO bientôt à Paris

En mars 2022, l'équipe du CLAP a réalisé une première formation au programme LÉO, hors région Auvergne-Rhône-Alpes, au GHU Paris psychiatrie & neurosciences et au C3RP.

Des professionnels de santé, dont des pair-aidants, des pôles 15 et 16 ont été formés. 2 Proches partenaires du Laboratoire de recherche en Santé Mentale, Sciences Humaines et Sociales du GHU ont également participé, ainsi qu'une personne du Collectif Schizophrénies.



2.3 Actions pour lutter contre l'isolement des patients et des familles

2.3.2 Actions en faveur des usagers

«Témoigner et partager pour aider mes pairs »

Proposé pour la deuxième année par Stephane Cognon, pair-aidant au GHU Paris CH Sainte Anne, et membre du Collectif, cet atelier a été organisé en visio-conférence.

Entre groupe de parole, atelier d'éducation thérapeutique et pair-aidance, il a permis à un petit groupe de participants d'échanger sur leurs troubles et leurs histoires, de partager leurs envies et projets. Le groupe s'est tenu une fois par semaine, pendant une heure en visio conférence et cela pour 10 séances.

L'objectif? Briser l'isolement et favoriser le parcours de rétablissement par l'entraide et le partage sur des sujets autour de la maladie, comme l'hospitalisation, les traitements, les symptômes, le rétablissement, les droits des usagers...

Pour répondre aux attentes des participants de cette année, les séances ont été axées sur l'insertion professionnelle.



2.4 Actions pour porter l'expérience des proches et des personnes concernées auprès des instances politiques et des autorités sanitaires

Se mobiliser, réagir, rencontrer les autorités font partie de nos activités récurrentes.

L'anniversaire de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé a été l'occasion pour les institutions et les partenaires associatifs de tirer un bilan des 20 années de la **Démocratie** en santé.

En tant que association agréée pour la représentation des usagers du système de santé dans les instances hospitalières et de santé publique, nous avons fait partie des associations auditionnées par le Conseil National de Santé sur l'effectivité de la démocratie sanitaire depuis ces 20 dernières années.

Le Collectif Schizophrénies a participé à 2 auditions, qui ont été l'occasion de partager notre expérience du terrain pour aboutir à une conclusion désormais récurrente : les rapports colloques, recommandations, congrès, tribunes suscités par les grands principes démocratiques de la loi du 4 mars 2002 ne se sont pas traduits à ce stade sur le terrain par des avancées conformes à leur esprit, si ce n'est à travers quelques équipes

qui s'engagent en faveur des usagers et de leur proches malgré le contexte peu favorable. Ces constats ont été synthétisés dans un article publié sur le portail du Collectif Schizophrénies et accessible via ce lien : https://www.collectif-schizophrenies.com/nos-actions/20-ans-de-la-democratie-en-sante-commencons-par-appliquer-la-loi.

Le Collectif a également participé aux **groupes** de réflexion collaboratifs organisés par le GHU Paris psychiatrie & Neurosciences sur la Maison des Usagers de demain. Objectif ? Définir les chemins que la MDU empruntera demain pour « Aller vers » les usagers, patients et proches.

Comment répondre aux besoins ? Comment engager un partenariat efficace entre toutes les parties prenantes que sont les usagers, les associations, les soignants et ces nouveaux acteurs, que sont les Médiateurs Santé Pairs, sur lesquels le GHU Paris P & N mise aujourd'hui ?

Autant de questions qui ont donné lieu à 4 ateliers, dont les travaux ont été exposés devant le public rassemblé en forum, l'aprèsmidi du 6 avril 2022. A suivre ...



Collectif Schizophrénies -Rapport annuel 2021

2.5 Actions en faveur des jeunes



On le sait, la majorité des symptômes de schizophrénie apparaissent à l'adolescence ou au début de l'âge adulte et leur détection précoce est un facteur déterminant pour éviter les risques de suicide, de handicap et de désocialisation.

Le portail du Collectif Schizophrénies ne répondant pas aux besoins des jeunes , à la recherche de réponses immédiates et personnelles, nous avons mis en ligne un deuxième site "Pas à Pas" qui devait être initialement prolongé par un dispositif d'écoute et orientation.

Toutefois du fait de la multiplication récente de solutions d'écoute pour les jeunes - avec des moyens sans commune mesure avec les nôtres - ce projet n'est, à l'heure actuelle, plus pertinent. La démarche de "Pas à Pas" se prolonge donc autrement.

Avec le soutien du Fonds national pour la Démocratie sanitaire, un partenariat a en particulier été développé avec le GHU Paris psychiatrie, le GHNE Orsay et l'INSERM pour un projet très innovant, PRIMO, de détection et prise en charge précoce des troubles psychiques.

Une première phase de ce projet est terminée, avec la mise au point d'un questionnaire validé scientifiquement d'autoévaluation de sa santé mentale destiné aux jeunes.

Les prochaines étapes de tests de ce questionnaire auprès d'étudiants sont prévues en 2022/2023.

3 RAPPORT FINANCIER 2021

Comme les années précédentes, le financement du Collectif Schizophrénies a exclusivement reposé sur des adhésions et dons privés (aucun don de laboratoires pharmaceutiques). Une part importante des actions est menée par des bénévoles ce qui explique que notre budget de fonctionnement est extrêmement restreint. Nos recherches de financements correspondent à des projets précis qui avancent en fonction des , subventions reçues.

Les comptes détaillés et le budget prévisionnel 2022 seront repris dans un rapport financier séparé.

COMPTES COLLECTIF SCHIZOPHRENIES 2021			
BILAN DU 01/01/2021 AU 31/12/21			
ACTIF en €		PASSIF en €	
4110 Clients		1068 Autres réserves	8 934,20
4860 Charges constatées d'avance	0,00		166,66
5120 Banques	25 582,43		
1200 Résultat			16 481,57
TOTAL	25 582,43	TOTAL	25 582,43
COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2021 AU 31/12/2021			
DEBIT en €	20 02,02,202	CREDIT en €	
6022 Fournitures de bureau	175.64	7096 Rabais sur prestations de service	105,00
6040 Achats d'études et de prestations de services		7560 Cotisations	1 628,00
6071 Achats de marchandises		7581 Dons	4 100,00
6132 Locations immobilières	999,96	7788 Produits exceptionnels divers	
6161 Assurance	109,99	7582 Dons manuels affectés pour les jeunes	34 000,00
6183 Documentation technique			
6231 Annonces et insertions	40,00	1	
6236 Catalogues et imprimés	200,00		
6250 Voyages et déplacements et réception	474,46		
6260 Frais postaux et de télécommunication	474,46		
6270 Services bancaires et assimilés	195,96		
0270 Services Daticalles et assittiles	193,90		
6451 Cotisations à l'URSSAF	60,00		
6510 Droits d'auteur et de reproduction			
6712 Dons, libéralités			
Resultat	16 481,57		
TOTAL	39 833,00	TOTAL	39 833,00

4 RAPPORT D'ORIENTATION 2021-2023

Dans les prochains mois et années, le Collectif va continuer ses missions générales de représentation et défense des personnes touchées par le schizophrénie, et d'information du public à travers son portail, ses réseaux sociaux ainsi que des actions auprès des médias.

Nous resterons à l'écoute et continuerons de soutenir, aiguiller les personnes qui viennent à nous via le portail ou les réseaux sociaux.

Représentation et défense des intérêts de personnes touchées par la schizophrénie

Suite à l'agrément national obtenu, il serait souhaitable de poursuivre notre engagement en faveur de la création d'un réseau de représentants de proches et usagers.

Il est à noter que les charges qui pèsent sur les personnes concernées sont lourdes, aussi leur est-il souvent difficile de s'investir au profit de l'intérêt collectif.

Mais il ne sera pas inutile de communiquer autour du rôle de représentant des usagers, très mal connu, voire inconnu des personnes dans un parcours de santé.

Information sur les schizophrénies

L'enrichissement des contenu du portail internet d'information demeure un axe essentiel.

Nous avons programmé pour 2023 la mise en ligne d'une **rubrique consacrée aux addictions**, grâce au solde du financement du fonds CIAM obtenu pour des actions d'information auprès des jeunes.

Actions envers les jeunes

Le **projet PRIMO** auprès des jeunes va entrer dans sa phase expérimentale auprès de jeunes de la région parisienne qui pourront autoévaluer leur santé mentale et, selon leurs besoins identifiés,

Parallèlement, le Collectif participera à des actions collectives de prévention, notamment en contribuant au **festival Facettes** en octobre 2022 à Paris, avec le soutien de la Mairie de Paris.

Autres projets

Les idées ne manquent pas! D'une manière générale, seront poursuivies ou développées les actions qui seront en mesure d'obtenir des financements et/ou d'être portées par des bénévoles prêts à les prendre en charge.